



Bayonne, le 6 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA COMMUNAUTÉ PAYS BASQUE ET SON SYNDICAT DES MOBILITÉS MOBILISÉS POUR LE RETOUR DE LA PALOMBE BLEUE DANS SA CONFIGURATION INITIALE

Le 5 octobre dernier, Jean-René Etchegaray, Président de la Communauté Pays Basque et Jean-François Irigoyen, Président du Syndicat des mobilités Côte Basque-Adour ont cosigné un courrier à l'attention du Ministre des transports en faveur du retour de la Palombe bleue, dans sa configuration initiale.

Dans un courrier daté du 5 octobre et adressé au Ministre des transports Jean-Baptiste Djebbari, Jean-René Etchegaray et Jean-François Irigoyen, respectivement Présidents de la Communauté Pays Basque et du Syndicat des mobilités saluent la décision de relance du train de nuit la Palombe bleue annoncée le 3 septembre dernier par le Premier ministre, "une très bonne nouvelle pour les territoires du piémont pyrénéen et le Pays Basque en particulier".

Ce service, supprimé en 2017, offrait en effet "une desserte essentielle pour les habitants et estivants avec une arrivée à Paris vers 7h du matin et un départ le soir vers 22h. La Palombe bleue répondait également au besoin d'un déplacement aller-retour pour effectuer ses activités sur la journée à Paris, le 1^{er} TGV arrivant aujourd'hui à 12 h à Paris et le dernier quittant la capitale avant 18h. Ce train de la Palombe bleue offre le double avantage d'un voyage durable et de l'économie d'une nuit d'hôtel", écrivent-ils.

Dans leur courrier, les deux Présidents font part de "leur souhait d'une réactivation de la Palombe bleue selon sa desserte initiale avec la remise en service des voitures Lunéa au départ d'Irun (correspondance Renfe, réseau ibérique) via Hendaye et Bayonne et de Tarbes via Pau avec jonction par Dax pour rejoindre Paris selon les horaires initiaux (départ de Hendaye à 22h /arrivée à Paris à 7h)".

À noter, la Communauté Pays Basque et le Syndicat des mobilités avaient rappelé leur attachement à ce train et s'étaient opposés à sa suppression à différentes reprises notamment lors d'un autre courrier au ministère des transports le 20 mai 2019.

Contacts presse :
Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr